Renvoi à l'Autorité de l'examen de la reprise d'actifs de GO Sport par Sportsdirect.com, filiale du groupe britannique Frasers

Publié le 12 avril 2023

La Commission européenne a renvoyé à l'Autorité de la concurrence l'examen de la reprise d'actifs de GO Sport par Sportsdirect.com, filiale du groupe britannique Frasers.

Le 5 avril 2023, la Commission européenne a renvoyé à l'Autorité de la concurrence l'examen de la prise de contrôle exclusif d'actifs de GO Sport par Sportsdirect.com, filiale du groupe britannique Frasers. En France, Sportsdirect.com est principalement actif sur le marché de la distribution d'articles de sport par le biais de l'enseigne Sports Direct, qui exploite 7 points de vente sur le territoire national. GO Sport a pour activité la distribution d'articles de sport et de loisir.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 12 AVRIL 2023

La Commission européenne a renvoyé à l'Autorité de la concurrence l'examen de la reprise d'actifs de GO Sport par Sportsdirect.com, filiale du groupe britannique Frasers

Lire le communiqué